

L'énucléation du nucléaire

LA LOI SUR l'organisation du Conseil fédéral prévoit qu'il peut se réunir en séance extraordinaire. Comme s'il avait besoin d'une base légale pour se retrouver en dehors de la routine hebdomadaire. Mais enfin ces *Klausur*, selon la formule alémanique, donnent quelque solennité aux décisions qui en sortent. Le 21 octobre, le Conseil fédéral a planché sur les problèmes de l'énergie. Hélas, il a plus brassé qu'éclairé.

Trois conseillers sont concernés au premier chef. D'abord, bien sûr, Moritz Leuenberger, responsable du dossier énergie. Pour des raisons concordantes, il ne peut laisser dormir le chat. Le moratoire sur la suspension de constructions nucléaires nouvelles arrive à son terme. Il fut adopté en 1990.

Certes, aucun projet n'est en vue, mais l'affrontement se focalisera sur les centrales existantes et leur durée de vie. Trois initiatives, deux fédérales et une cantonale (bernoise), portent sur ce sujet. D'un autre côté, l'ouverture du marché de l'électricité bouleverse les comptes des sociétés productrices et fait apparaître des investissements non amortissables, à coup sûr dans l'hydraulique et probablement dans le nucléaire.

Pascal Couchepin est impliqué parce que l'énergie est une des bases de l'économie. Mais, surtout, il est trop valaisan pour ne pas connaître l'enjeu de l'hydraulique pour les cantons de montagne. Enfin Kaspar Villiger est touché dès qu'il s'agit de taxes.

De plus, la base constitutionnelle de l'actuel régime financier prend fin en 2006. Comment inclura-t-il les impôts écologiques, et quelles taxes d'ici là? Les commissions des deux Chambres ont déjà travaillé sur le sujet.

On aurait été en droit d'attendre, au terme de la séance exceptionnelle, une conférence avec la participation des trois conseillers exposant la nouvelle politique. Au lieu de cela, on a eu droit à une conférence de presse Leuenberger, accompagnée d'un complément écrit, puis de commentaires oraux, mi-rectificatifs mi-explicatifs, Villiger faisant connaître ses humeurs et son mé-

contentement.

Que retenir? Oui, l'arrêt du nucléaire est inévitable. Aucun investisseur ne se lancera dans un nouveau

*Favoriser la
production d'énergie
renouvelable et
l'économie d'énergie*

Kaiseraugst et, même si l'on se disputera sur l'acharnement thérapeutique à apporter aux centrales existantes, elles ne seront pas éternelles. Dès lors, la première priorité, si l'on ne veut pas tomber dans l'hypocrisie du courant nucléaire importé, est de favoriser et la production d'énergie renouvelable et, plus encore, l'économie d'énergie. Là, les réserves sont énormes. Il faut donc jouer modérément sur les prix, sinon il y aura blocage politique, et beaucoup sur la stimulation, jusqu'à ce que le marché prenne le relais. Quant à la grande réforme fiscale, elle devrait être traitée en seconde position. En gros, l'orientation donnée est juste, dommage que les cartes aient été à ce point brouillées! AG

Une proposition intelligente

Le projet d'intégration présenté par les deux recteurs des Unis Lausanne et Genève et le président de l'École polytechnique est, à son heure, une réforme audacieuse. Il faut certes attendre pour une appréciation nuancée que s'en dessinent les contours détaillés. DP reviendra naturellement sur ce sujet. Mais d'emblée il faut appuyer ce qui est plus qu'une idée: un premier pas.

IL Y A longtemps que la coexistence sur le même site, à Dorigny, d'enseignements parallèles en chimie, en physique et en mathématiques posait le problème non seulement d'une coordination, mais d'une intégration.

Les tentatives avaient jusqu'ici échoué, pour plusieurs raisons.

D'abord une collaboration poussée Uni Lausanne-EPFL a été instituée; ce premier pas, réel, permettait de repousser l'union, sans mauvaise conscience. La séparation avait aussi ses justifications, ou prétendues telles, théoriques. L'enseignement universitaire était censé être plus fondamental que l'enseignement polytechnique, réputé plus pratique. Cette différence était corporativement bétonnée par l'obligation pour les enseignants scientifiques vaudois de passer par l'Université. Enfin beaucoup étaient attachés à la conception de l'université telle que définie par Humboldt, c'est-à-dire regroupant toutes les branches du savoir. L'amputation de plusieurs disciplines scientifiques était censée mettre fin à l'universalité, donc mortelle.

Vers une issue favorable

Après l'effort vaudois important en termes d'investissement et de premier équipement, les disciplines scientifiques coûteuses (physique, chimie) sont placées devant des problèmes de renouvellement, peu compatibles avec les restrictions budgétaires. Mieux vaut donc se regrouper que végéter.

Les grandes lignes du projet présenté sont intelligentes. On les rappelle. L'EPFL reprend les mathématiques, la chimie, la physique de l'UNIL. Vaud abandonnerait aussi au profit de Genève la pharmacie, ce qui est une concession de taille si l'on connaît l'histoire de ce dossier et si l'on n'oublie pas la construction coûteuse et récente d'un bâtiment destiné à abriter et à équiper la pharmacie universitaire. Développer en contrepartie la biologie à Lausanne est une application juste du choix d'un pôle d'excellence, compte tenu de l'importance de la recherche médicale et de l'Isrec. Toutefois, dans le schéma présenté, la coordination en biologie avec Genève paraît floue, comme le sort de la physique et de la chimie genevoises.

Ce qui peut laisser espérer cette fois-ci une issue favorable, c'est le rôle na-

turel de la Confédération, autorité subventionnante, patronne de l'EPFL et de surcroît appelée à consentir un effort supplémentaire important. Les arbitrages lui appartiendront naturellement. Autre difficulté, les plans vaudois de développement de la biologie apparaissent encore flous. Or ils sont prioritaires par rapport aux autres activités que l'UNIL peut rêver développer. La crédibilité vaudoise passe par un projet sérieux et planifié de développement en biologie et en sciences de la vie.

Une des chances du projet est la conjonction Ruth Dreifuss-Charles Kleiber au niveau fédéral. La réussite dépendra beaucoup des exigences qu'il poseront de leurs arbitrages, de leurs stimulations. *ag*

CONGRÈS DU PSS

Droleg, drôle de décision

MONTREUX, SES QUAIS, son casino et son auditorium. Combien étaient-ils ces congressistes assis comme les passagers d'un paquebot sur le ponton de l'auditorium, contemplant la beauté du lac et la face sombre des montagnes? Sans nul doute, la fluidité du paysage a-t-elle permis à ce Congrès de naviguer sur une mer calme, vers l'horizon des prochaines élections fédérales.

Et quand vint le temps des résolutions, le dimanche en fin de journée, rien ne semblait perturber l'harmonie du week-end. Une résolution, la plupart du temps, c'est bien pour l'image mais ça ne mange pas de pain.

Par contre, la résolution des Jeunes socialistes suisses «en faveur d'une politique raisonnable en matière de drogues» était d'une autre nature. En réalité, les JSS exigeaient le soutien du PSS à l'initiative Droleg. En fait de résolution, c'était une prise de position. Et qui dit prise de position dit débat démocratique. Or le texte de la résolution a été soumis le jour même, sans que celui de l'initiative Droleg ne l'accompagne. Et quand la discussion s'engagea, elle fut interrompue par une motion d'ordre demandant l'arrêt du débat, comme par hasard au moment où les opposants sortaient leurs arguments. La manœuvre fut efficace et le débat escamoté. *gs*

La Suisse «indépendante et neutre»

Tenue à l'écart de la coopération européenne en matière d'immigration, la Suisse serait un pôle d'attraction pour les réfugiés. Vrai en partie. Mais l'attrait de notre pays a aussi d'autres causes.

LA POLITIQUE D'ASILE de l'Europe tout d'abord. Elle est régie par la Convention de Dublin. Entré en vigueur depuis treize mois, ce texte vise à combattre le «tourisme» des réfugiés. Le requérant ne peut faire sa demande d'asile qu'une seule fois. La décision du premier pays d'accueil est transmise aux autres États membres qui peuvent écarter rapidement un «faux» réfugié. Privé d'accès dans les quinze pays de l'Union, les requérants conservent la possibilité de tenter leur chance en Suisse.

La Convention de Dublin prévoit la possibilité de passer accord avec des pays non membres de l'Union. C'est la porte ouverte à une coopération avec la Norvège qui partage son passeport nordique avec la Suède. Il n'en va pas de même pour la Suisse. Pour des raisons politiques. Plusieurs pays membres de l'Union, à commencer par l'Espagne qui se montre intraitable, refusent tout arrangement avec Berne aussi longtemps qu'un accord sur la libre circulation des personnes ne sera pas sous toit.

Avec les pays voisins

La Suisse n'attend pas la conclusion des laborieuses négociations bilatérales avec Bruxelles pour atténuer son isolement. Berne a négocié des arrangements avec ses voisins, l'Allemagne, l'Italie et la France. L'accord signé en septembre avec Rome prévoit le renvoi des immigrants entrés clandestinement dans le pays. La collaboration avec l'Italie, où transitent la plupart des réfugiés du Kosovo, ne résout pas tout. Un réfugié qui dépose spontanément une demande d'asile à la frontière suisse n'est pas illégal. Il ne peut donc être refoulé. Et la Convention de Dublin, qui permettrait d'écarter un requérant déjà refusé en Italie, ne s'applique pas à la Suisse.

Les lacunes dans la coopération avec l'Europe de Bruxelles sont loin, cependant, d'expliquer l'importance de l'immigration en provenance du Kosovo. Si les réfugiés quittant leur pays en guerre choisissent notre pays comme terre d'asile, c'est parce qu'ils ont de la

famille en Suisse. Ce sont les travailleurs immigrés que nous avons largement enrôlés pour alimenter le boom économique des années fastes de la croissance.

Inutile de vouloir éliminer la question de la criminalité du dossier de l'asile. L'actualité nous rappelle qu'un nombre significatif de trafiquants de drogue s'infiltrent dans le flot des demandeurs d'asile. Il est important de combattre cette criminalité, pour mieux défendre les vrais réfugiés et sauvegarder notre politique d'asile. Et c'est là que l'isolement de la Suisse représente l'inconvénient majeur.

L'abolition des frontières intérieures dans le grand marché impose une collaboration policière entre les pays de l'Union. Initialement mise sur pied par la Convention de Schengen limitée à six, puis neuf pays européens, cette coopération policière sera directement intégrée dans les institutions de

Bruxelles lorsque sera ratifié le traité d'Amsterdam. Le Système informatique Schengen (SIS) centralise le contrôle des visas et de l'immigration illégale. Il est maintenant complété par Europol, l'Office de police européen, doté d'un fichier pour traquer les criminels par-dessus les frontières.

Les accords de Schengen, puis d'Amsterdam, ne sont ouverts qu'aux pays membres. Une association est prévue pour la Norvège et l'Islande, les voisins nordiques de la Suède. La Suisse a sollicité un rapprochement en trois étapes: harmonisation des formulaires de visa, accès au SIS; association aux accords de Schengen et collaboration à Europol. La réponse des pays membres, réitérée le mois passé, est claire et cinglante. L'harmonisation des formulaires de visa mise à part, c'est un refus d'une collaboration même partielle avec la Suisse tant que ne sera pas définitivement conclu l'accord sur la libre circulation des personnes. *at*

ECONOMIE POLITIQUE

Lauriers et infortune

DANS LA ROME ANCIENNE, la roche tarpeienne, d'où l'on précipitait les condamnés, bordait la sainte colline du Capitole. Aujourd'hui, l'ironie du sort capitaliste veut que certains financiers et leurs conseillers se trouvent périlleusement installés entre lauriers et infortune.

Ironie mondiale

Les deux lauréats du Prix Nobel d'économie 1997, Robert C. Merton et Myron Scholes, faisaient partie du Conseil du *hedge fund* LTCM composé avec soin par le virtuose John Meriwether, «génie de la finance, au profil de tueur sous des allures de gentleman» nous disait *Le Monde* (in DP 1338). À noter qu'il y a environ deux ans, les deux futurs lauréats donnaient gravement, en compagnie de David Mullins Jr, ancien vice-président de la FED américaine et autre recrue de Meriwether,

un séminaire destiné aux gérants des banques centrales du monde entier.

Ironie locale: en octobre 1996, sur proposition de son école des HEC, l'Université de Lausanne décernait le titre de Docteur honoris causa à M. Robert C. Merton, professeur de l'Université de Harvard, «précurseur de la finance en temps continu dont les recherches ont profondément marqué la théorie financière, inspiré de nombreux chercheurs et transformé les métiers de la finance et de la banque».

L'ironie étant de mise, certains insinuent qu'en désignant cette année l'Indien Amartya Sen, dont la philosophie tranche avec les néolibéraux traditionnellement récompensés, le Comité Nobel a voulu redresser la barre et l'image du Prix d'économie – institué en 1968 seulement, et non comme les cinq autres prix par le testament de l'inventeur de la dynamite, décédé en 1896. *yj*

Le rendez-vous européen du

Dans le cadre du débat sur les nouvelles formes institutionnelles à développer entre collectivités publiques, nous publions ici des extraits du discours prononcé le 13 juin 1998 à la fête centrale de Zofingue, société d'étudiants liée à l'histoire de la Confédération moderne, par l'un des promoteurs des initiatives en vue de la création d'un canton du Léman, l'ancien conseiller d'État socialiste genevois Bernard Ziegler.

« **C**OMPARÉ AU PROCESSUS de décentralisation actuellement en cours dans les grands États unitaires européens que sont la France, l'Italie et l'Espagne, on peut dire que le fédéralisme s'est révélé être une forme de décentralisation intelligente. Ou, pour paraphraser Pascal, qu'en comparaison des départements ou des provinces des pays unitaires, les cantons suisses sont des roseaux certes, mais des roseaux pensants.

Crise financière et nouvelles répartitions des tâches

» Depuis une vingtaine d'années toutefois, le mouvement de centralisation s'est inversé. Crise financière de la Confédération en toile de fond, on s'est mis à parler de « nouvelles répartitions des tâches Confédération/cantons ». Derrière cette expression se cache en réalité le refus de la Confédération d'assumer de nouvelles tâches, en lieu et place des cantons.

» Ce renversement de tendances se produit au moment même où les tâches de l'État fédéré sont elles-mêmes devenues tellement complexes et onéreuses, et cela dans les domaines qui lui sont réservés, tels que la santé, la formation et l'ordre public, que les cantons n'arrivent plus à les assumer seuls. Pire: les cantons traversent eux-mêmes une crise institutionnelle, financière et identitaire, qui est liée au constat qu'ils ne sont plus aujourd'hui que l'ombre d'un État. Et d'un État qui est entré dans une phase accélérée de communalisation. À part peut-être le plus important d'entre eux, Zurich, aucun canton suisse ne peut plus affirmer aujourd'hui qu'il assume la plénitude des tâches qui sont celles d'un État souverain, même s'il s'agit en l'occurrence de la souveraineté limitée qui est celle d'un État fédéré. Or, qu'est-ce qu'une commune? C'est précisément une collectivité publique qui n'assume qu'une partie des tâches étatiques [...].

» Quelle est la réponse institutionnelle à ce processus de communalisation? C'est le fédéralisme coopératif. Faute de pouvoir assumer seul un nombre croissant de tâches dans les domaines qui relèvent de leurs compétences, ou de pouvoir transférer ces compétences à la Confédération, qui n'en veut plus, les cantons sont obligés de collaborer

entre eux, et de créer à cette fin des institutions intercantonales communes, auxquelles ils délèguent des secteurs plus ou moins importants de l'activité étatique. Il arrive même que des lois fédérales, telles que la Loi sur les Hautes écoles spécialisées ou la Loi sur l'aide aux Universités, les y contraignent.

» Mais le fédéralisme coopératif connaît lui aussi ses limites: elles s'appellent technocratie et déficit démocratique.

» Technocratie d'abord, parce qu'il est impossible d'inscrire le 4^e niveau, qui est celui des organismes intercantonaux, dans un cadre institutionnel démocratique. L'article 7 de la Constitution fédérale – l'article *Sonderbund* – l'interdit: il n'est pas possible de doter le 4^e niveau d'un exécutif ou d'un parlement supracantonnel, les traités entre cantons de nature politique étant prohibés. Et faute de parlement pour voter des lois, il n'y a pas d'espace pour les droits d'initiative et de référendum.

» Le problème du contrôle démocratique se pose avec d'autant plus d'acuité que la délégation de compétences à un organisme intercantonnel est importante. C'est ce déficit démocratique du 4^e niveau qui explique l'échec, à Genève, du concordat le plus ambitieux qu'aient jamais conçu deux cantons suisses: celui qui visait à instituer un Réseau hospitalo-universitaire de Suisse occidentale, par la fusion des deux hôpitaux universitaires et des deux facultés de médecine de Genève et de Lausanne. Deux milliards de budget, deux mille lits de soins aigus, douze mille employés [...].

La réforme doit partir de la base

» Il n'est pas non plus question dans mon esprit d'imposer par le haut cette réforme du fédéralisme: nous savons qu'une telle réforme aura d'autant plus de chances d'aboutir dans notre pays qu'elle partira de la base, soit en l'occurrence des cantons eux-mêmes. C'est aux cantons qu'il appartient d'explorer les voies nouvelles de leur coopération, et non à la Confédération de les imposer.

» Mais il est important que les cantons trouvent rapidement réponse aux problèmes institutionnels que pose leur coopération: c'est à ce prix qu'ils

fédéralisme coopératif

reprendront confiance en eux-mêmes, qu'ils retrouveront leur identité, qu'ils auront le courage de prendre rendez-vous avec l'Europe. Car ce problème d'identité s'est posé dans l'Europe tout entière, et il a trouvé sa réponse dans la régionalisation. La Suisse a elle aussi rendez-vous avec l'Europe des régions. Deux modèles s'offrent à elle à cet égard.

Faire sauter l'article *Sonderbund*

» Le premier consiste à faire « sauter » l'article *Sonderbund*, afin d'autoriser la création d'institutions politiques du 4^e niveau. La réforme de la Constitution fédérale nous en fournit l'occasion, le projet contient d'ailleurs une proposition à cet égard.

» L'avantage de ce premier modèle, c'est évidemment sa souplesse: tous les concordats ne concernent pas les mêmes cantons, les institutions du 4^e niveau pourraient épouser les contours variables des groupements intercantonaux, eux-mêmes dictés par les organismes qu'il s'agit de gérer en commun. Ce modèle à géométrie variable s'adapterait de surcroît parfaitement à la problématique de la coopération transfrontalière, et permettrait à la Suisse de participer davantage aux pro-

jets européens de dynamisation des régions périphériques.

» Le principal inconvénient du modèle à quatre niveaux, c'est sa complexité, son défaut de lisibilité pour les citoyens, la création de nouvelles bureaucraties et de nouvelles fiscalités [...].

Entamer un rapprochement sur une base régionale

» Deuxième modèle possible: pour quoi les cantons n'entameraient-ils dès lors pas un processus de rapprochement sur une base régionale? Isolés, ils sont devenus des communes, unis ils

peuvent redevenir des États, capables d'assumer toutes les tâches qui appartiennent à l'État fédéré. Un cadre fédéral renouvelé par des cantons plus vastes et moins nombreux, qui volontairement unis deviennent des partenaires pour l'Europe des régions, voilà un objectif ambitieux, que les pessimistes qualifieront d'utopique. Il n'est au demeurant pas dénué d'embûches, car il ne faudrait pas que la régionalisation se fasse sur une base linguistique. Mais ce second modèle a le mérite de la simplicité, et ce sont les idées simples qui renversent les montagnes, quoique celles d'Helvétie soient particulièrement difficiles à remuer [...]. ■

POINT DE VUE

La ville mal-aimée

A PRÈS LES VOTES négatifs du corps électoral de la Ville de Genève sur l'aménagement de la Place des Nations, la création d'un parking souterrain et un plan localisé de quartier, plusieurs propositions plus ou moins revanchardes ont été émises par les partisans des projets rejetés. Le Parti libéral, notamment, propose que les citoyens travaillant dans la commune de Genève puissent également se prononcer sur de tels objets. Dans un registre plus sérieux, rappelons l'appel lancé dans ces colonnes (*DP* 1359) pour que les acteurs participant aux négociations sur les projets d'aménagement entretiennent des liens plus étroits avec leur base.

Mais le nœud du problème n'est pas là. L'explication se trouve plutôt dans les rapports de défiance qu'entretient avec la ville la majorité de ses habitants.

La ville ne recoupe pas la commune, pas plus qu'elle n'est composée d'un ensemble de communes. La ville en fait ignore les frontières communale, cantonale et même nationale et suscite de nouvelles frontières, par exemple en englobant une portion de commune. Les termes de banlieue et de périphérie sont trompeurs: Onex, Vernier, Lancy font partie intégrante de la ville construite durant la période du « miracle helvétique ».

Reconnaître la ville aujourd'hui, c'est tracer ses limites. La ville exprime

d'abord un lieu, une morphologie, un contenant, une forme qui ne se réduit ni à sa partie médiévale ni aux contours qu'elle a adoptés aux XVIII^e et XIX^e siècles. À l'intérieur de ces limites, tous les habitants, genevois, meyriinois, onésiens, lancéens..., suisses et étrangers ont un destin commun. Aux portes des villes, on devrait afficher l'inscription qui figurait à l'entrée des cités hanséatiques: « L'air de la ville rend libre ».

Une culture hostile à la ville

Ce destin commun fort et créateur de liens vaut bien un collège électoral unique – qui ne supprimerait pas pour autant les communes et les quartiers – compétent pour décider si tel projet pour la Place des Nations, la Place Neuve, un quartier, une zone de villas embellit la ville et améliore la qualité de vie de ses habitants.

Mais ne rêvons pas. Tout se ligue pour empêcher cette émancipation, pour retenir les citoyens dans des structures périmées qui favorisent le contrôle social: des communes, source de gaspillage et de doublons, notamment en matière d'aménagement du territoire; et surtout une culture hostile à la ville, propre à la Suisse, qui conduit à combattre tout projet qui vise à étendre, embellir et développer la ville au nom de la protection de la campagne.

Daniel Marco

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Daniel Marco (*dm*)

Jacques Mühlethaler

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

De la difficulté d'être rationnel

Les «ultrasons» déterminent avec précision la date de l'accouchement, diagnostiquent un retard de développement ou une grossesse multiple, et aident à l'identification de malformations. L'échographie est un examen indispensable, à prescrire de routine. Erreur de logique.

LA BONNE QUESTION à poser au sujet d'examen comme l'échographie est la suivante: l'examen de routine aura-t-il, en fin de compte, des conséquences utiles sur l'état de santé du bébé et de la mère? Pour obtenir une réponse, il s'agit de recourir à l'interprétation statistique d'essais cliniques contrôlés. C'est un rôle ingrat que de promouvoir cette «*evidence based medicine*», assumée, par exemple, par des médecins regroupés dans la Cochrane Collaboration. Cette médecine «rationnelle» distingue l'«efficacité» – l'aptitude d'une activité médicale à modifier le cours naturel d'une maladie – et l'«efficience» – le rendement d'une activité médicale dans la collectivité, le rapport entre le coût et les avantages pour la population concernée. Une activité médicale, qu'elle soit thérapeutique ou préventive peut être efficace, mais inefficace si elle est appliquée à mauvais escient.

Détection ou illusion et gaspillage

Une étude à grande échelle (30000 grossesses) compare en 1995 la santé de nouveau-nés issus de l'échantillon «échographie de routine» avec l'échantillon «échographie avec indication» – environ la moitié des grossesses appartiennent à cette catégorie. L'état de santé des nouveau-nés, y inclus le nombre de malformations, était identique dans les deux groupes; la chose est entendue, l'échographie de routine est un gaspillage. Mais chacun se considérant comme un cas particulier, médecins et patients sont réfractaires à l'approche statistique. Supprimer un examen de routine, sur cette base rationnelle, est donc politiquement très difficile. Et c'est le mérite de médecins critiques «nouvelle vague», regroupés par exemple dans la Fondation Paracelsus Heute, animée par J.G. Schmidt, praticien à Einsiedeln, de compléter l'évaluation par le point de vue du patient individuel. Dans l'exemple présent, l'échographie détecte les retards de croissance. Comme il n'y a pas de traitement contre ces retards, – qui généralement disparaissent – on ne fait, dit Schmidt, qu'angoisser inutilement la mère. De plus, tout examen de routine est entaché d'un nombre d'erreurs de diagnostic plus important qu'un examen ciblé, de

sorte que «le retard de croissance» s'avère parfois inexistant.

Génération d'angoisse

Le raisonnement qui tient donc compte de l'angoisse engendrée, Schmidt l'applique aussi aux techniques de dépistage du cancer du sein. Le cancer du sein est une affection à la fois plus rare et plus mortelle que ne le perçoit le public. L'incidence de ce cancer en Suisse est de 70-84 cas pour 100000 femmes par an, et la mortalité est de 25 pour 100000 par an. Globalement, chaque année, quelque 3500 femmes seront diagnostiquées avec un cancer du sein et 1600 en mourront. L'auto-examen par palpation ne réduit ni morbidité ni mortalité de ce cancer, et pourtant on continue de la recommander. Schmidt dénonce, de nouveau au nom de l'angoisse générée, cette pratique. Quant à la mammographie, elle détecterait des microcalcifications présentes dans 40% des tumeurs du sein; la mammographie de routine pourrait réduire la mortalité (de 17 à 35%). Illusion, dit la Fondation Paracelse: appliquée à la patiente individuelle, elle avait 99,3% de chances d'être sans cancer avant l'examen, et 99,8% après. Quant aux examens complémentaires demandés par les médecins, ils se révèlent négatifs dans 90% des cas (le soupçon de cancer est infirmé). Trop d'angoisse pour trop peu de bénéfice.

Faut-il alors abandonner la mammographie de routine? Choix difficile que la médecine ne franchira probablement pas. Vous l'avez remarqué, les examens douteux énumérés ici sont spécifiques aux femmes. Veut-on encore économiser sur le dos des femmes en déclarant inutile le peu qu'elles ont? C'est plutôt un reflet du sous-financement (historique) de la recherche sur ces affections. ge

Sources:

Archibald L. Cochrane, *L'inflation médicale, réflexions sur l'efficacité de la médecine*, Galilée, 1977;
Breast Cancer, OFSP 1996;
Tages-Anzeiger, 14 septembre 1998.
 Paracelsus-heute se trouve sur www.paracelsus-heute.ch/; et un groupe de médecins anime le site www.evimed.ch/, truffé d'exemples didactiques et concrets (le tout en allemand).

D'abord un problème de culture

UN AMBITIEUX RAPPORT d'experts mandatés par les responsables cantonaux de l'Instruction publique (appelé aussi Rapport Lüdi) a fait sensation il y a un mois. Anglais obligatoire pour tous, début des langues en deuxième primaire au plus tard, enseignement bilingue. La Suisse est multilingue, elle veut des Suisses multilingues. Une seule solution: augmenter l'efficacité de l'enseignement. Plusieurs pistes sont prévues. Entre autres, tous les élèves doivent apprendre au minimum une langue nationale et l'anglais. Aux cantons de choisir l'ordre d'introduction des langues. Priorité d'objectifs donc, mais sans contrainte de méthode. Les Zurichois pourront en toute bonne conscience proposer l'anglais en premier mais ils devront être d'autant plus efficaces

pour l'apprentissage du français. D'autre part, l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge n'est plus mis en doute. Enfin, le rapport soulève le problème de la formation des enseignants. L'enseignement bilingue doit être encouragé, expérimenté et encadré à large échelle. À Bienne, en Valais, à Fribourg, de nombreux modèles d'enseignement bilingue sont opérationnels ou en cours d'élaboration. Il faut les encourager, et accepter une certaine hétérogénéité des expériences, note le rapport. Uli Windisch, professeur à l'Université de Genève a écrit en 1992 un imposant ouvrage sur les relations quotidiennes entre Romands et Alémaniques, tout particulièrement dans les cantons du Valais et de Fribourg. Entretien réalisé par gs.

Quelles sont les conclusions de vos recherches sur le bilinguisme en Suisse?

À Fribourg, on a étudié aux abords des frontières les rapports entre Romands et Alémaniques, tant au niveau politique et administratif que scolaire. Les situations à la frontière sont passionnantes; des solutions scolaires se sont développées que beaucoup de Suisses ne connaissent pas, encore aujourd'hui. Je suis donc heureux que les idées proposées dans notre livre commencent à se concrétiser.

Quelles ont été les réactions à la sortie de votre livre?

Quand j'ai sorti ces deux volumes sur le bilinguisme, il y a eu des réactions émotionnelles très dures, par exemple d'hommes de gouvernement, qui ont dit que nous pouvions être comparés à des collabos, parce que nous sous-estimions la germanisation dans le canton de Fribourg. À l'époque, on considérait les écoles bilingues comme une aberration culturelle. Les débats ont eu une virulence incroyable. Mais les comportements sont en train de changer.

Le Rapport Lüdi préconise un apprentissage des langues dans les premières années de la scolarité...

Oui. Ces propositions montrent à quel point les choses ont changé. Pendant longtemps, on a eu des hésitations sur l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Nous savons maintenant qu'un enfant ne devient pas schizophrène s'il est pris entre deux langues, on sait même qu'il développe ses capacités intellectuelles et cognitives. Je trouve donc très bien le programme proposé dans le rapport: les Suisses doivent devenir trilingues.

Dans l'apprentissage, il faut que les enfants n'aient pas l'impression d'être dans un cours de langue mais qu'ils apprennent une branche par l'autre langue. Mais il y a un premier point qui doit être clairement souligné: les résultats auxquels nous étions arrivés dans notre étude montrent que, quelle que soit la somme d'argent dépensé pour apprendre l'allemand par exemple – et les sommes sont tout de même considérables – l'efficacité n'est pas très grande.

Comment l'expliquer?

La langue elle-même est un univers où les représentations subjectives, émotives expliquent le fait que nous ne soyons pas plus avancés et pas seulement en raison des difficultés linguistiques. Alors, de ce point de vue-là, je dirais que pour devenir bilingue il faut devenir biculturel. Il faut s'intéresser à la culture des autres, à la mentalité.

Normalement les Suisses devraient être massivement bilingues. Les conditions sont idéales, mais dans la pratique ce n'est pas efficace, à cause des stéréotypes et des représentations.

Mais comment changer les mentalités?

Ça dépend de la volonté politique des autorités, mais aussi de la volonté générale. Il y a des mots d'ordre politique très beaux, on dit depuis un siècle qu'il faut apprendre l'autre langue, mais ça ne suffit pas. Les Romands disent: «mais si j'apprends l'allemand, ils vont me parler dialecte, et si j'apprends le dialecte, lequel, etc.» Ces systèmes de défense, il faut les expliciter. C'est vrai qu'il y a des différences de sensibilité, de culture entre Romands et Alémaniques, mais il faut en parler, ne pas les cacher.

Plus précisément...

Les enfants doivent avoir envie d'apprendre les langues plutôt que de perpétuer les stéréotypes et les images négatives. Et on peut aussi imaginer que le bilinguisme pourrait être un instrument de démocratisation des études et de la société. Ça va être déterminant pour l'avenir où, de plus en plus, on demande la maîtrise des langues. Par l'apprentissage des langues, on contribue non seulement à tout ce qu'on sait déjà, à l'ouverture au monde, à l'autre, mais aussi à une démocratisation supplémentaire. La langue est un phénomène social total, ce n'est pas qu'un problème linguistique.

Mais pour arriver à ce résultat-là, il faudra aussi changer la formation des enseignants

C'est un problème. Sans braquer le corps enseignant, il faut que le métier d'enseignant devienne un métier dynamique. Et du côté des enseignants, il est vrai qu'on n'est pas habitué à fonctionner à plusieurs langues. Une transformation générale est indispensable. Il faudrait que les enseignants sachent qu'on ne pourra faire ce métier si on ne connaît qu'une langue.

Mais actuellement il y a un problème de collaboration entre cantons. C'est d'ailleurs ce que le Rapport Lüdi se propose de changer...

La politique scolaire relève des cantons. Effectivement, je pense qu'on va dans le sens non d'une unification, mais d'une coordination accrue. Aujourd'hui on se rend bien compte que le plurilinguisme est un facteur de lutte contre le chômage. C'est tout à fait évident. Il faudra utiliser ce genre d'argument pour faire avancer cette coordination. ■

Joe le brave

My name is Joe, le dernier film du cinéaste Ken Loach montre au public ce qu'on cherche à occulter.

KEN LOACH EST de retour sur le sol anglais pour un nouveau volet de son œuvre sur les perdants, ces loosers dont il filme toujours admirablement la détresse et les débordements, autant que l'humour et les explosions de joie. Le réalisateur s'était courageusement aventuré dans des contrées qu'il connaissait moins bien pour y tourner *Land and Freedom* et *Carla's Song*. Mais il est plus à son aise dans les faubourgs britanniques où se côtoient chômeurs, dealers et toxicomanes, et parmi eux les employés des services sociaux. Au milieu d'autres paumés traînant une vie de souffrance, on découvre Joe, alcoolique repent, interprété par Peter Mullan. Belle rencontre que cet acteur exceptionnel, efficace dans une multitude de registres, du pitre au révolté en passant par le tout tendre. Autour de lui, une bande de rigolardeurs qu'il entraîne au foot, dont Liam, ex-toxico. Lorsque la femme de Liam replonge, le drame s'enclenche, pour se poursuivre de trafics en rechutes, d'engueulades en réconciliations, et aboutir à une fin inévitablement tragique.

Où sont les responsables du désastre ?

Le film se sert avec une habileté certaine de la dose de malheurs passés ou à venir de chaque personnage, des relations fortes et des oppositions extrêmes entre eux. Joe, qui a surmonté sa toxicomanie, se retrouve face à un camarade d'enfance, devenu un dealer cynique; Sarah, l'infirmière bien pensante, doit endurer les crises de sa patiente accro à l'héroïne. Le scénario, malgré quelques «trucs» inutiles (la grossesse de Sarah, notamment) est tellement bien huilé que le spectateur plonge facilement dans le film. On regrettera toutefois qu'une telle efficacité ne soit utilisée qu'à exposer les confrontations des victimes du système entre elles. Où sont les responsables de ce désastre? Qui sont ceux que ces prolos fragiles devraient affronter plutôt que se battre entre eux? Une telle maîtrise de la mécanique filmique pourrait servir une véritable démonstration des rapports de pouvoir.

Heureusement, entre les grandes lignes du mélo, Ken Loach prend soin d'intercaler des tranches de vie, qu'elles soient tristes, drôles, voire burlesques, déployant son talent à évoquer le quotidien. Ainsi, on retient de ce film quelques images fortes parce que documentaires. À côté des aventures du brave Joe, des tergiversations moralisantes de Sarah l'infirmière, le film montre, simplement. Il montre ce que les tenants de la répression pure et dure ne veulent pas voir. Plus précisément, au moment où Tony Blair sort un arsenal de mesures sécuritaires à la new-yorkaise visant la «tolérance zéro», Ken Loach, accomplissant sa tâche de documentariste, montre au public ce qu'on veut lui cacher. Jacques Mühlenthaler

COURRIER

Les économies ne sont pas modérées

Dans *DP 1360*, nous avons mis en évidence le manque de propositions du Parti socialiste vaudois sur les finances du canton, et sa volonté de combattre toute économie, même modérée. Le président du PSV réagit à ces propos. Extraits.

D'ABORD, M. NORDMANN oublie que le PSV dispose, pour la première fois depuis des lustres, d'un programme de législature contenant plus de 200 propositions. Ensuite, il omet que les divisions internes qui s'étaient à chacun de nos Congrès sont désormais effacées au profit de l'affirmation d'une ligne politique nettement plus claire et offensive. Enfin, du point de vue des socialistes, la réduction des subsides aux primes d'assurance maladie, des prestations aux chômeurs en fin de droit, aux invalides ou aux rentiers, du budget destiné aux bourses d'études et des subventions aux organisations de jeunesse représentent des attaques inacceptables qui justifient entièrement les ruptures de collégialité et les réparties extrêmement vigoureuses du parti que je préside. Qu'il soit possible de considérer comme modérées de telles économies me laisse pantois. [...]

Fabrice Ghelfi,

Président du Parti socialiste vaudois

(Re)lu

ALXANDRE VIALATTE EST un Auvergnat tabagique, mort en 1971, qui a traduit Kafka et signé plus de mille chroniques dans le quotidien *La Montagne*. On peut tout à fait lire ses recueils, par exemple *Les champignons du détroit de Behring*, dans un train comme le Pendolino, qui se penche dans les virages. Mais la prudence conseille-t-elle de mêler le rire aux effets de la force centrifuge?

Vialatte est l'observateur rusé d'un monde qui s'essaye au changement, il chasse l'événement cocasse, les lieux communs de bistrot – le tragique aussi. Le monde, il le recompose avec des bribes disparates dont le rapprochement affole les zygomatiques.

Si Vialatte atteint aisément des pics de sagesse: «les civilisations périssent, l'Almanach Vermot leur survit» ou «les mères datent de la nuit des temps», il ne dédaigne pourtant pas le conseil terre à terre, qui nous simplifie si bien la vie. Il nous enjoint ainsi de lire Colette, qui «écrit avec son nez», ou de «passer les vacances de pluie dans des endroits humides et noirs, au bord d'un canal latéral». Vialatte nous rassure: la peste de l'écrevisse, qui fait que «leur corps devient mou, [que] leurs pattes s'arrachent», et, bien cette peste ne contamine pas l'homme. Mais l'écrivain nous ramène à notre triste condition: «L'homme se réveille chaque jour comme sur une île déserte [...]. Il prend sa plume, il va écrire à un ami; il se rappelle soudain que cet ami est mort. [...] À tel autre; il est mort aussi. Et tel, et tel. Ils sont rangés sous terre, comme les livres, une fois lus, sur des rayons. L'humanité est une bibliothèque dont presque tous les livres sont lus». «Le jour des Morts dure toute l'année».

Tout n'est cependant pas perdu, puisqu'«aujourd'hui, la vie a un sens: il faut épousseter son auto».

Et toujours Vialatte «cherche en vain <cet homme d'aujourd'hui>». [...] [Il le cherche] où il se trouve. À l'arrêt de l'autobus 27. Sous une pluie fine. En chapeau mou. [...] Il demande uniquement deux choses: premièrement, de ne pas faire de guerre; deuxièmement, une augmentation.» La conclusion tombe, toujours la même. «Et c'est ainsi qu'Allah est grand.» cp